

Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes

Autor(en): **Daucourt, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 216

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

TÉLÉPHONE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^{me} année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Un procès verbal de 1425, découvert sur le dos d'un vieux registre des archives de Porrentruy, donne quelques détails curieux sur cette expédition des Bâlois. Le bailli d'Autriche fit ouvrir une enquête sur les dommages qu'avait essayés la châtellenie de Ferrette à cette occasion. Ce fut le châtelain de Ferrette, Jean, seigneur de Florimont, qui fut chargé de cette affaire. Le 30 novembre 1425, les témoins et plaignants se réunirent à Ferrette, au logis d'Henselme Bomguiger. Le châtelain leur fit prêter serment de dire toute la vérité. Le premier témoin entendu fut Jean, fils d'Henselme Bomguiger, de Pérouse, (Haut-Rhin). Il déclare que, quand le seigneur de Neuchâtel fut avec ses gens à Pérouse, le carême passé, il y eut, par la faute des soldats du comte, un incendie qui détruisit deux maisons à lui appartenant, en outre on lui vola quantité d'objets mobiliers, lits, chevaux, vaches, etc. Il estime le dommage subi par son père et par lui à la somme de soixante livres bâloises. Après ce témoin, quatorze autres habitants de Pérouse déclarèrent que leurs maisons ont été brûlées par les soldats du comte et estimant leurs pertes à soixante, quarante, trente, vingt, dix livres

bâloises. Il résulte de ces dépositions qu'à Pérouse seul, dix-sept maisons furent la proie des flammes « durant la guerre qui s'était déclarée entre Révérend Père en Dieu, Monseigneur Jean, évêque de Bâle et le noble seigneur de Neuchâtel ».⁽¹⁾

L'évêque de Bâle entra en possession de ses domaines. On ne voit pas qu'il ait accompagné lui-même les troupes qui marchaient sous sa bannière. Il se contenta de leur donner de bons chefs et de faire des vœux pour le succès de leurs armes.

Parmi les châteaux qui rentrèrent dans le domaine de la Principauté de l'Eglise de Bâle, se trouvait celui de Spiegelberg, chef-lieu de la Franche Montagne que l'évêque Imier de Ramstein avait voulu peupler en 1384. L'évêque Jean de Fleckenstein résolut de poursuivre l'œuvre de son prédécesseur en accordant à la Franche-Montagne de Muriaux (Spiegelberg) un droit d'Umgeld dont le produit devait être employé à l'amélioration des chemins. L'évêque entendait, en octroyant ce privilège, reconnaître et récompenser « plusieurs féaibles services et amours que ses très-aimés et féaibles maire, conseil et toute la communauté résidant en la Franche-Montagne de Muriaux ont fait du temps passé à lui et à ses devanciers évêques de Basle, et à espérance que au temps à venir ils feront encore ».

Cet umgeld ou impôt devait être prélevé sur le vin vendu par les aubergistes (les hostes) dans toute la Franche-Montagne de Muriaux. Les chemins devaient, avec cet im-

1) Thiébaud VIII mourut le 2 mai 1429. Il fut inhumé à l'Isle, dans la chapelle de la vraie Croix. D'après Gollut. Note de Duvernoy. L. XII p. 1221.

Il sortit du fond de son capuchon une branche de corail, qu'il remit à Renée.

— Voilà ce qu'Alim envoie pour la femme de Sidi Calvignac.

— Je ne veux rien, Abdallah, entends-tu ; je ne veux rien ; garde cela ; je n'agis pas par intérêt.

Les sourcils de l'Arabe se rapprochèrent ; un mécontentement se lisait sur sa figure et il reprit avec une impassibilité et un flegme mal contenus :

— Les Français n'acceptent pas de cadeaux ?...

Pourquoi ?... Refuser le présent d'Abdallah est une injure ; le gourbi en retentira.

— Je n'ai pas voulu te peiner, Abdallah, reprit la jeune femme ; je voulais te dire simplement que j'avais fait si peu, si peu, que mon action ne valait pas autant de gratitude. Mais, puisqu'il te plaît donne, j'accepte et je me paierai du corail.

L'ingénieur causa récoltes avec le Kabyle

pôt, être améliorés et maintenus, « à cette fin que les marchands ou les pèlerins qui vont et viennent d'étranger pays, par cette montagne, tout plus sûrement puissent aller et venir, sans avoir dommage. »⁽¹⁾

Jean de Fleckenstein ne se contenta pas de donner ce privilège à ses fidèles sujets de la seigneurie de Spiegelberg ou Muriaux, mais il accorda encore à ce pays trois foires franches chaque année ; la première le jour de la Sainte Marie-Madeleine (22 juillet) ; la seconde le jour de Saint Denis, en octobre ; la troisième, le 3 mai, fête de la Sainte Croix.⁽²⁾ La concession de ces trois foires franches de tout impôt fut, pour les Franches-Montagnes, une source de revenus et de bien-être. Le commerce s'y développa singulièrement et les foires de Saignelégier devinrent célèbres dans tout l'Evêché et les pays d'alentour. L'acte important qui renfermait ces nouvelles franchises fut scellé par l'évêque et par son grand Chapitre, le 9 août 1428.

L'évêque déclare dans cette pièce qu'il a considéré « plusieurs féaibles services et amours » que lui ont rendus, à lui et à son prédécesseur, le maire, conseil et communauté résidant en sa Franche-Montagne de Muriaux. Pour récompenser ces services, l'évêque leur accorde le droit de prélever un impôt (ungengaul) sur le vin qui se ven-

1) Archives de l'Evêché. Cet acte porte en titre : Cy aprez sensuit une copie de la franchise des engaul pour les habitants de la Franche montagne de Muriaux, translatey de allemand en romain. L'acte fut rédigé par Erhard Molitor de Delémont, notaire et Jehannat Symonin des Enfers, maire au dit lieu.

2) Il n'y a plus que la foire de Saignelégier qui se tienne à la Sainte Croix, le 3 mai.

tant et si bien, qu'à la fin de la visite, qui ne dura pas moins d'une heure, car la méfiance d'Abdallah ne le faisait jamais s'exprimer clairement à la première question il fut convenu que Calvignac achèterait la cueillette des olives pour les expédier en France, ainsi que quelques ouvrages en bois, travail du petit Mohamed que vantait Abdallah.

— Ce sera un peu d'aisance pour le gourbi, se dit l'ingénieur ; et, avec l'aisance, peut-être le calme !

— C'est Allah qui m'a conduit ici, reprit le Kabyle, c'est Allah qui a dirigé les pas de la femme Sidi Calvignac vers le gourbi d'Abdallah ; louange, louange à Allah ! ..

Il se leva, et, après avoir remercié de nouveau les Français il partit aussi froid qu'il était entré : nulle agitation, nulle sensation ne se lisait sur le visage de cet homme plein de haines brutales et de cruelles vengeances.

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 11

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

— Yamina l'avait dit, tu as une douce voix d'agnelet, et tu es belle comme les simples fleurs de l'églantine, mille fois préférables aux fleurs composées du jardin des puissants !... Yamina sera honorée de te recevoir dans sa tente.

— Merci, Abdallah ; j'irai, dis-le-lui ; mais je ne sais quel jour.

— Il n'y a pas de jour pour recevoir l'envoyée qu'Allah doit bénir, la tente te sera toujours ouverte.